

20.04.2006 - 10:19 Uhr

Les Employés Suisse ne soutiennent pas le référendum contre la loi sur les allocations familiales

Zurich (ots) -

L'association des Employés Suisse défend la nouvelle loi sur les allocations familiales et préconise le versement d'allocations familiales homogènes. Elle s'oppose ainsi au référendum lancé par l'Union des arts et métiers.

Les Employés Suisse soutiennent les efforts fournis pour soulager les parents ayant des enfants à charge. Pour atteindre cet objectif, on peut entre autres harmoniser les allocations familiales et pour jeunes en formation. Les Employés Suisse considèrent les montants minimum de Fr. 200., respectivement Fr. 250., comme étant raisonnables. Ils ne comprennent pas l'attitude anti-familles et rétrograde de l'Union des arts et métiers, qui lance le référendum contre la nouvelle loi sur les allocations familiales en disant: les réglementations cantonales en matière d'allocations familiales ont fait leurs preuves.

Pour les employeurs, il s'agit uniquement de combattre les frais supplémentaires. Ces derniers toutefois seraient particulièrement modestes dans le cas de la nouvelle loi sur les allocations familiales: ils s'élèveraient à environ 400 millions de francs pour une masse salariale de quelque 225 milliards de francs en Suisse. La branche de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux notamment montre que des allocations pour enfants dont le montant est similaire à celui proposé peuvent être versées sans problème. Leur nouveau contrat collectif de travail définit la somme de Fr. 200.. Dans le secteur chimique, ces Fr. 200. sont alloués depuis quelque temps déjà.

Les employeurs devraient cependant avoir à cœur une harmonisation des allocations familiales, car ce sont eux qui exigent toujours plus de mobilité sur le marché du travail. Cela devrait donc également leur déplaire si une personne qui habite à Zurich et travaille à Zoug touche d'autres allocations que celle qui habite et travaille à Zurich.

Les Employés Suisse s'engagent également en faveur de la loi sur les allocations familiales, car il s'agit d'une solution à la mesure des besoins, tout comme l'assurance-maternité qu'ils ont également défendue. De plus, selon un sondage effectué par Perspective Suisse, elle correspond à un réel besoin pour une très large partie de la population. Pour 70% d'entre elle, les allocations familiales doivent être harmonisées. C'est pourquoi l'association des Employés Suisse combattra activement le référendum de l'Union suisse des arts et métiers.

Contact:

Vital Stutz, Directeur Employés Suisse, Tél. 044 360 11 41,
Portable 079 639 73 03

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) et Chimie/Pharmacie. Environ 27 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100507962> abgerufen werden.